



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du lundi 15 décembre 2025

En exercice : 23

Présents : 17

Excusés : 1

Absents : 5

Date de la convocation :

10/12/2025

Président de séance :

Michel BERTHET

Secrétaire de séance :

Jean-Luc PAQUELIER

Rapporteur : Michel BERTHET

N° interne de l'acte : 2025-55

lundi 15 décembre 2025, le conseil municipal de Commune de Crêches-sur-Saône , régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Michel BERTHET .

Membres présents :

Jean Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Marjolaine FRANÇAIS-DUMONT, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Annick GUYON (donne pouvoir à : Céline CARREIRO)

Membres Absents :

Federico BIANCHINO, Patrice DUPONT, Ludovic MORAND, Coralie SANGOY-LUTAUD, Anne-Sophie MANIGAND

Objet: Signature d'une convention d'occupation du domaine public

La commune de Crêches-sur-Saône a conclu le 04 février 2019 avec son Exploitant, la Société INFRACOS une convention du Domaine Public permettant l'établissement et à l'exploitation d'un site de télécommunication mobile, dénommée ci-après la « Convention ».

Constatant que la Société INFRACOS a cédé l'ensemble des infrastructures déployées sur le site à la Société BOUYGUES TELECOM et qu'il convenait en conséquence de transférer la Convention au cessionnaire de ces infrastructures, afin que celui-ci exploite pleinement ledit site.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide:

- **D'approuver** la conclusion d'un avenant de transfert entre, d'une première part la Commune de Crêches-sur Saône d'une deuxième part son Exploitant, la Société INFRACOS et d'une troisième part la Société BOUYGUES TELECOM ayant pour objet de transférer le bénéfice et les droits et obligations découlant de la Convention de la société INFRACOS vers la Société BOUYGUES TELECOM ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de d'avenant de transfert tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

S²LO

Ainsi délibéré ID : 071-217101500-20251215-202555-DEessus et
le présent extrait certifié conforme au registre,
Le Maire,
Michel BERTHET

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER

